

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 MARS 2019**

En présence des administrateurs présents ou représentés :

M. Norbert IFRAH - Président
M. Patrick AMBROISE - DGS -
Mme Céline CASTELAIN-JEDOR - DGOS -
Mme LIGNOT-LELOUP- DSS - ayant donné mandat à M. Patrick AMBROISE
M. Damien ROUSSET - DGRI
Mme Dominique DEVILLE DE PERRIERE - DGRI -
M. Gilles BLOCH - INSERM - ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH
M. Yvan DE LAUNOIT - CNRS -

Mme Mariam ARVIS - MSA -

Mme Jacqueline GODET - LNCC -
Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC -
M. Claude TENDIL - Fondation ARC -
M. Laurent DONADILLE - FHF -
M. Philippe GIRAUD - FHF -
M. Franck DENIS - FHP -
Mme Pascale FLAMANT- FNCLCC (Fédération UNICANCER)
M. Jean TREDANIEL- FEHAP-
Mme Marie-Hélène CERTAIN -Personne qualifiée-
M. Laurent CHAMBAUD -Personne qualifiée-

M. Noël RENAUDIN -Personne qualifiée-

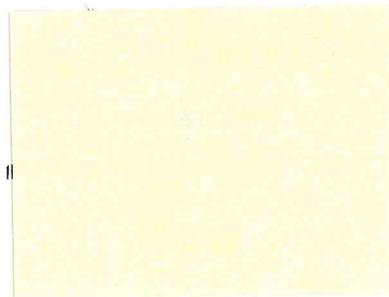
Mme Monique RICOMES -Personne qualifiée-

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration a pu valablement délibérer

N°	Objet	Texte	Résultat du vote
1	Approbation du procès-verbal du CA du 14 décembre 2018	<p><i>Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer,</i></p> <p>Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 14 décembre 2018.</p>	Votée à l'unanimité
2	Compte financier 2018	<p><i>Vu l'article 9 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer,</i></p> <p><i>Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.</i></p> <p><i>Le rapport de l'ordonnateur sur le compte financier 2018 entendu,</i></p> <p><i>Le rapport de l'agent comptable sur le compte financier 2018 entendu,</i></p> <p><i>Le projet de rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2018 entendu,</i></p> <p><i>Le projet de rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées entendu,</i></p> <p>Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 139,4 ETPT sous plafond et 7,7 ETPT hors plafond <input type="checkbox"/> 99 117 582 € d'autorisations d'engagement <input type="checkbox"/> 87 924 554 € de crédits de paiement <input type="checkbox"/> 87 634 702 € de recettes <input type="checkbox"/> -289 852 € de solde budgétaire (déficit) <p>Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> -479 343 € de variation de trésorerie (prélèvement) <input type="checkbox"/> -1 312 975 € de résultat patrimonial (perte) <input type="checkbox"/> -826 928 € de capacité d'autofinancement (insuffisance) <input type="checkbox"/> -882 884 € de variation de fonds de roulement (prélèvement) <p>Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat déficitaire de 1 312 975 € en réserve.</p> <p>Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe, incluant le tableau de flux de trésorerie adressé aux administrateurs le 8 mars 2019, sont joints à la présente délibération.</p>	Votée à l'unanimité

3	Fixation de la cotisation des membres du GIP pour 2019	<i>Vu l'article 14.1 de la convention constitutive et l'article 2 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer,</i> Après avoir pris connaissance du rapport relatif à la cotisation financière annuelle des membres du GIP INCa, le conseil d'administration fixe le montant de cette cotisation à 5 000 euros (cinq mille euros) pour l'année 2019.	Votée à l'unanimité
---	--	---	---------------------

Fait à Boulogne-Billancourt le 18 mars 2019
Le président Norbert IFRAH



TABEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT INCa

1.1 Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en EPT	141	12,3	153,3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT INCa

1.2 Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETPT	ETP	masse salariale
	ETPT	ETP	masse salariale	ETPT	ETP	masse salariale			
EMPLOIS REMPLIS PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3 + 4)	139,4	141,0	12 295 201,30	7,7	11,0	605 791	147,1	152,0	13 552 560
1 - TITULAIRES	5,8	5,0	748 930	0,0	0,0	0	5,8	5,0	748 930
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion, dont CAP, déconcentrés dans l'organisme)	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	5,8	5,0	748 930	0,0	0,0	0	5,8	5,0	748 930
- en fonction dans l'organisme :	5,8	5,0	748 930	0,0	0,0	0	5,8	5,0	748 930
. Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	5,8	5,0	748 930	0,0	0,0	0	5,8	5,0	748 930
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
2 - NON TITULAIRES	133,6	136,0	11 546 271	7,2	11,0	605 791	140,9	147,0	12 152 062
* Non titulaires de droit public	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
- en fonction dans l'organisme :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Contractuels sous statut :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. CDD	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. CDD	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Contractuels hors statut :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. CDD	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. CDD	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
* Non titulaires de droit privé	133,6	136,0	11 546 271	7,2	11,0	605 791	140,9	147,0	12 152 062
- en fonction dans l'organisme :	133,6	136,0	11 546 271	7,2	11,0	605 791	140,9	147,0	12 152 062
. CDD	124,6	127,0	10 947 804	0,0	0,0	0	124,6	127,0	10 947 804
. CDD	9,0	9,0	598 467	6,3	10,0	585 907	15,3	19,0	1 184 373
. Contrats de professionnalisation	0,0	0,0	0	0,9	1,0	19 885	0,9	1,0	19 885
- en fonction dans une autre personne morale	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
3 - CONTRATS AIDES				0,5	0,0	0	0,5	0,0	0
4 - MASSE SALARIALE NON RATTACHABLES AUX EFFECTIFS									651 567
* Montants versés à des emplois "hors effectifs" (MAD, stagiaires, vacataires)									186 604
* œuvres sociales et formation professionnelle									464 964
EMPLOIS REMPLIS PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (5 + 6)							2,4	2,4	270 000
5 - EMPLOIS REMPLIS PAR L'ÉTAT							0,0	0,0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0,0	0,0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0,0	0,0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0,0	0,0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0,0	0,0	0
6 - EMPLOIS REMPLIS PAR D'AUTRES COLLECTIVITÉS OU ORGANISMES							2,4	2,4	270 000
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0,0	0,0	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur							2,4	2,4	270 000

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

JNca

	BESOINS				FINANCEMENTS			
	CF 2017	BI 2018	BR1 2018	CF 2018	CF 2017	BI 2018	BR1 2018	CF 2018
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	3 326 195	1 181 000	-	289 852	-	-	8 369 000	-
Encassements avec différence de fait générateur								
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (c1)								
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**								
Autres encaissements sans impact budgétaire (différence de fait générateur) (e1)	1 994 214			708 082	2 218 956			518 601
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(c1)+(e1)	5 320 409	1 181 000		997 943	2 218 956		8 369 000	518 601
ABONDEMENT de la trésorerie (1)= (2) - (1)	-	-	8 369 000	-	3 101 453	1 181 000	-	479 343
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	-	-	9 550 000	-	3 101 453	1 181 000	1 181 000	881 866
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	-	-	-	402 524	-	-	1 181 000	-
TOTAL DES BESOINS (1) + (1)	5 320 409	1 181 000	8 369 000	997 943	5 320 409	1 181 000	8 369 000	997 943

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

6.1 Compte de résultat prévisionnel

CHARGES					PRODUITS				
	CF 2017	BI 2018	BR1 2018	CF 2018		CF 2017	BI 2018	BR1 2018	CF 2018
Personnel	11 778 943	12 240 000	12 260 700	11 910 820	Subventions de l'Etat	79 061 061	79 248 606	79 248 606	79 248 606
dont charges de pensions civiles*	189 254	156 888	156 888	124 262	Fiscalité affectée	-	-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	17 713 554	15 848 000	15 956 500	15 766 848	Autres subventions	4 318 040	5 414 394	15 914 394	1 121 966
Intervention (le cas échéant)	59 875 865	60 192 000	61 012 800	60 532 073	Autres produits	3 318 329	2 050 000	2 050 000	6 526 192
TOTAL DES CHARGES (1)	89 368 382	88 280 000	89 230 000	88 209 738	TOTAL DES PRODUITS (2)	86 697 431	86 713 000	97 213 000	86 896 763
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	+7 983 000	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	2 670 951	1 567 000	-	1 312 975
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	89 368 382	88 280 000	97 213 000	88 209 738	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	89 368 382	88 280 000	97 213 000	88 209 738

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

6.2 Calcul de la capacité d'autofinancement

	CF 2017	BI 2018	BR1 2018	CF 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-2 670 951	-1 567 000	7 983 000	-1 312 975
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 752 929	985 000	985 000	830 673
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-54 864			-344 626
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-			
- produits de cession d'éléments d'actifs	-4 107			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	-			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-976 993	-582 000	8 968 000	-826 928

6.3 Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS					RESSOURCES				
	CF 2017	BI 2018	BR1 2018	CF 2018		CF 2017	BI 2018	BR1 2018	CF 2018
Insuffisance d'autofinancement	976 993	582 000	-	826 928	Capacité d'autofinancement	-	-	8 968 000	-
Investissements	428 488	985 000	985 000	441 988	Financement de l'actif par l'Etat				
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat				
					Autres ressources	39 588	386 000	386 000	386 032
Remboursement des dettes financières					Augmentation des dettes financières				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 405 481	1 567 000	985 000	1 268 916	TOTAL DES RESSOURCES (6)	39 588	386 000	9 354 000	386 032
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6) - (5)	-	-	8 369 000	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5) - (6)	1 365 893	1 181 000	-	882 884

6.4 Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	CF 2017	BI 2018	BR1 2018	CF 2018
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-1 365 893	-1 181 000	8 369 000	-882 884
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	1 735 560	-	-	-403 542
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (9) ou PRELEVEMENT (10)*	-3 101 453	-1 181 000	8 369 000	-479 343
Niveau du FONDS DE ROULEMENT (incluant la totalité des provisions pour dépréciation de créance)	15 277 736	12 263 488	23 646 736	14 394 851
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	957 721	-824 010	957 721	554 179
Niveau de la TRESORERIE	14 320 015	13 087 498	22 689 015	13 840 672

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Etablissement : 2000 Institut National du Cancer

		BILAN				01/2017 à 12/2017		01/2018 à 12/2018		01/2017 à 12/2017	
		Brut	Amortissement et dépréciation	Net	Net						
ACTIF		PASSIF									
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES									
Immobilisations incorporelles	2 910 807,00	2 406 476,91	504 330,09	750 928,50	Financements reçus						
Immobilisations corporelles					Financement de l'actif par l'état						
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	Financement de l'actif par des tiers						
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds propres des fondations						
Installations techniques, matériels et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	Ecart de réévaluation						
Collections	0,00	0,00	0,00	0,00	Réserves						
Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	Report à nouveau						
Autres immobilisations corporelles	1 872 661,33	1 629 731,92	242 929,41	289 380,78	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)						
Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions réglementées						
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00							
Avances et acomptes sur commandes	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL FONDS PROPRES						
Immobilisations grevées de droits	0,00	0,00	0,00	0,00	14 179 242,72						
Immobilisations corporelles (biens vivants)	0,00	0,00	0,00	0,00	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour risques						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 783 468,33	4 036 208,83	747 259,50	1 428 341,20	410 732,00						
					269 138,45						
					TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
					679 870,45						
ACTIF CIRCULANT					DETTES FINANCIERES						
Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	Emprunts obligataires						
Créances					Emprunts souscrits à uprès d'établissements financiers						
Créances sur entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes Internationaux et la CE	881 572,18	0,00	881 572,18	0,00	Dettes financières et autres emprunts						
Créances sur clients et comptes rattachés	879 490,62	0,00	879 490,62	782 436,66	TOTAL DETTES FINANCIERES						
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0,00	0,00	0,00	0,00	DETTES NON FINANCIERES						
Avances et acomptes versés par l'organisme	125 371,20	0,00	125 371,20	125 371,20	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					Dettes fiscales et sociales						
Créances sur les autres débiteurs	1 864 231,18	282 997,78	1 581 233,40	2 563 140,11	Avances et acomptes reçus						
Charges constatées d'avance	265 290,00	0,00	265 290,00	309 993,00	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers						
					Autres dettes non financières						
					Produits constatés d'avance						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 015 955,18	282 997,78	3 732 957,40	3 780 940,97	TOTAL DETTES NON FINANCIERES						
TRESORERIE					TRESORERIE						
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	Autres éléments de trésorerie passive						
Disponibilités	13 840 672,40	0,00	13 840 672,40	14 320 014,97	TOTAL TRESORERIE						
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	COMPTES DE REGULARISATION PASSIF						
TOTAL TRESORERIE	13 840 672,40	0,00	13 840 672,40	14 320 014,97	ECARTS DE CONVERSION PASSIF						
					29,32						
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL GENERAL						
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	288,03	0,00	288,03	29,32	18 321 177,33						
TOTAL GENERAL	22 640 383,94	4 319 206,61	18 321 177,33	19 527 326,46	18 321 177,33						
					19 527 326,46						



ANNEXE
AU COMPTE FINANCIER
2018

1 Faits caractéristiques de la gestion 2018 :

1.1 Faits caractéristiques :

Dématérialisation accrue des pièces justificatives sur le logiciel comptable : en 2018 toutes les factures et les devis ont été déposées sous forme dématérialisées sur SIFAS. Cependant il reste un travail de sécurisation des pièces justificatives sur SIFAS en termes de traçabilité et d'habilitation qui sera effectué en 2019, ce qui permettra d'étendre la dématérialisation sur le logiciel à d'autres documents (marchés et contrats,...) et d'abandonner l'archivage papier.

1.2 Cadre juridique et financier avec les ministères de tutelle :

Maintien du montant de la subvention du Ministère de la Santé par rapport à la dotation initiale, soit 41,25 millions d'euros, de la même manière que l'année dernière, ce qui constitue un montant en hausse de 0,19 millions d'euros par rapport à l'année 2017, alors que l'année auparavant en 2016 nous avons enregistré une baisse de 7,37 millions d'euros par rapport à l'exercice 2015.

La subvention de l'ANR s'est maintenue à 38 millions en 2018 comme chaque année depuis 2014.

Donc globalement les dotations de l'Etat en 2018 se sont maintenues par rapport à la dotation initiale comme en 2017.

2 Les principes et méthodes comptables :

2.1 Principes réglementaires :

Le décret 2005-419 du 03 mai 2005 relatif à l'Inca en son article 1^{er} relatif à l'insertion du chapitre V-I dans le titre Ier du livre IV du code de la santé publique (dispositions réglementaires) a prévu par l'article D.141-657 que :

- La comptabilité de l'Institut national du cancer est tenue selon les règles de la comptabilité de droit public applicable aux établissements publics à caractère industriel et commercial dotés d'un agent comptable. Ce dernier est désigné par arrêté du ministre chargé du budget, après accord du président du conseil d'administration de l'Institut.

Cette disposition a été reprise à l'article 19 de la convention constitutive de l'INCa signée le 6 aout 2013.

Les dispositions relatives au compte financier du Groupement d'Intérêt Public Institut national du cancer font l'objet du décret 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Les comptes de l'INCa sont tenus et arrêtés conformément aux dispositions des instructions BOFIP-GCP-17-0021 du 29/12/2017 (NOR CPAE 1736252J) et de la note de service n° 2015-06-7224 du 16 octobre 2015 relative au plan de comptes des organismes publics

nationaux régis par le titre III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 ainsi que le calendrier d'application.

2.2 Comparabilité des comptes :

2.2.1 Changement de méthode comptable :

L'instruction comptable BOFIP GCP-17-0021 du 29/12/2017 reprend, actualise et agrège les fascicules comptables découlant des nouvelles normes comptables applicables aux établissements publics nationaux et GIP et constitue la base réglementaire comptable de la nomenclature commune M-9.

Concernant les charges d'intervention, le retraitement de ces comptes a été opéré en 2017 sur les imputations comptables afférentes à des engagements pluriannuels déjà établis avant le changement de compte comptable. Seuls les nouveaux engagements sont directement imputés sur les nouveaux comptes, ne nécessitant pas de réimputations. Les comptes 657341 (subvention AAP) et 657342 (autres subventions) ayant été créés en 2016 à la place des comptes 6575 et 6576 afin de se mettre en conformité avec l'instruction comptable commune sur les dispositifs d'intervention.

2.3 Méthode de comptabilisation ou d'évaluation

2.3.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

L'INCA intègre en classe 8 (comptes spéciaux)

- les engagements hors bilan donnés concernant les subventions à verser, les engagements juridiques de la commande publique qui n'ont pas fait l'objet de comptabilisation (certification de service fait) et de paiement.
- Les engagements hors bilan reçus et les subventions à recevoir dans le cadre de conventions pluriannuelles de recettes, y compris les conventions européennes.

En 2018, le montant des engagements donnés s'élève à 80 815 501 €, dont 74 867 704 € au titre des subventions à verser et 6 907 623 € au titre des engagements juridiques de la commande publique dont 102 046 euros liés au bail.

Le montant des engagements reçus s'élève à 14 550 759 € dont 367 699 € de subventions européennes. La forte augmentation du montant des engagements reçus, passant de 5 292 560 € en 2017 à 14 550 759 € en 2018 provient des 2 subventions pluriannuelles de la CNAM relative au Fonds tabac, dont le montant enregistré en engagements hors bilan reçu fin 2018 s'élève à 9 618 429 €.

2.3.2 Informations sur les critères de rattachement des charges à l'exercice :

2.3.2.1 En mode GBCP l'impact en comptabilité générale se fait dès la certification du service fait (CSF). Par conséquent la date du CSF est le critère de rattachement des charges à l'exercice indépendamment de la réception et du paiement de la facture.

Les CSF peuvent donc être établis jusqu'au dernier jour de l'année. Il est donc demandé aux services, conformément au calendrier de fin de gestion élaboré conjointement par les services ordonnateurs et comptables, de s'assurer de l'exhaustivité des CSF relatifs à l'exercice 2018 avant la fin de l'année car au-delà les CSF seront rattachés à l'exercice suivant.

2.3.2.2 Factures fournisseurs d'exploitation et fournisseurs d'immobilisation non parvenues, charges liées aux rémunérations et accessoires :

Le service fait conforme à l'engagement juridique intervenu au plus tard le 31.12.2018 constitue le critère de rattachement.

2.3.2.3 Dépenses d'intervention :

La décision de versement au 31 décembre 2018, suite à validation du rapport intermédiaire ou final constitue le critère de rattachement des versements intermédiaires ou de solde.

La signature par l'INCa au 31 décembre 2018 de la convention ou décision attributive constitue le critère de rattachement des versements initiaux.

2.3.2.4 Loyer

Un nouveau bail a été signé fin 2017 et prend effet au 01/01/2018. Il s'agit d'un bail commercial classique avec un engagement ferme sur trois ans et renouvelable à l'issue de cette période.

Ce bail prévoit une remise de 3 mois de loyer dès le début du bail et une remise de 6 mois de loyer en cas de renouvellement du bail après 3 ans. Cette remise de loyer de 9 mois au total a été accordée pour son intégralité sur l'exercice 2018, ce qui constitue des produits constatés d'avance dans la mesure où les 3 mois de remise sont à répartir sur les 3 années du bail initial et les 6 mois de remise sont à imputer sur l'exercice du fait générateur, à savoir l'année 2020, lors du renouvellement potentiel du bail. Cette constatation de produits constatés d'avance, lié à une absence de charges, génère donc sur le compte de classe 7 concerné un solde débiteurs au 31/12/2018.

2.3.3 Informations sur les critères de rattachement des produits à l'exercice :

2.3.3.1 Créances de gestion courante constatées mais non titrées au 31 décembre 2018 :

En cas d'absence de pièces justificatifs suffisantes. Un produit à recevoir est alors constaté comptablement.

2.3.3.2 Créances relevant de l'intervention :

Le constat de trop perçu ou de non utilisation des fonds versés dans le cadre des décisions attributives de subventions constituent les faits générateurs du rattachement. En cas d'absence de pièces justificatives suffisantes, un produit à recevoir est constaté comptablement.

2.3.3.3 Créances liées aux rémunérations ou aux personnes :

Les constats de trop perçu ou droits à indemnités journalières constituent les faits générateurs du rattachement. Ces constatations sont automatisées dans le cadre du train de paie (interfacé par l'application de la paie sur le logiciel comptable) à travers la constatation de produits à recevoir.

3 Informations relatives aux postes du bilan :

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2018						
Rubriques	Valeur Brute à la fin de l'exercice précédent	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute à la clôture de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisition/transfert	Par virement de poste à poste	Cessions/mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	2 517 020,00	380 201,00	13 586,00	380 201,00	-	2 530 606,00
Immobilisations en cours incorporelles	-	-	380 201,00	-	-	380 201,00
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 908 059,24	58 289,27	48 200,99	58 289,27	83 598,90	1 872 661,33
Immobilisations financières	386 031,92	-	-	-	386 031,92	-
Total	4 811 111,16	438 490,77	441 987,99	438 490,77	469 630,82	4 783 468,33

3.1.2 Amortissements : mode et durée

Les amortissements sont calculés conformément à la méthode et la durée fixée par le conseil d'administration dans sa délibération n° 8 du 23 mai 2007 :

- l'amortissement est pratiqué dès la mise en service du bien
- amortissement linéaire prorata temporis

Nature des immobilisations	Durée retenue
Logiciels	2 ans
Autres concessions	2 ans
Autres immobilisations incorporelles	2 ans

2 - Immobilisations corporelles :

Nature des immobilisations	Durée retenue
Agencement, Aménagement de terrains	15 ans
Constructions	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 ans
Installations générales, agencement	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans
Mobilier	5 ans

3.1.3 Tableau des amortissements

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2018				
Rubriques	Montant des Amortissements cumulés à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant des Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 766 091,50	640 385,41	0,00	2 406 476,91
Immobilisations corporelles	1 618 678,46	94 652,36	83 598,90	1 629 731,92
Total	3 384 769,96	735 037,77	82 566,42	4 036 208,83

3.1.4 Immobilisations financières

Conformément au précédent bail de l'immeuble de Boulogne qui s'est terminé le 31/12/2017, le dépôt de garantie d'un montant total de 386 031,92 euros a fait l'objet d'un remboursement en janvier 2018 par le bailleur au bénéfice de l'INCa et le bail suivant, débutant au 1^{er} janvier 2018, ne comporte plus de dépôt de garantie. Le solde du compte de dépôt et garantie est donc désormais nul.

3.1.5 Créances

L'actif circulant de l'INCa est constitué de créances à court terme :

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice			
Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé: - Créances rattachées à des participations - Prêts - Autres créances immobilisées			
Créances de l'actif circulant: - Créances sur des entités publiques			
- Créances clients et comptes rattachés	879 490,62	879 490,62	
- Avances et acomptes versés sur commandes	125 371,20	125 371,20	
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers			
- Créances sur autres débiteurs	2 746 528,39	2 746 528,39	
- Charges constatées d'avance	265 290,00	265 290,00	
Total	4 016 680,21	4 016 680,21	

3.2 Passif

3.2.1 Provisions :

3.2.1.1 Dotations de l'exercice :

Une provision complémentaire à hauteur de 16 148,33 € a été comptabilisée pour enregistrer les indemnités de fin de carrière portant le montant total de cette provision à 163 391 €.

3.2.1.2 Reprises de l'exercice :

Concernant les provisions pour risques, le montant de sa dotation de 2018 est passé de 540 732 € en 2017 à 410 732 € en 2018, en raison du dénouement des litiges RH en 2018, ayant entraîné la reprise des provisions constitués à hauteur de 130 000 €.

La somme restante de 410 732 € correspond à une provision pour litige avec la société Intellia qui a été comptabilisée en 2017, année du passage de ce litige en contentieux, pour un montant de 410 732 euros.

Concernant les provisions CET, le montant du provisionnement net passe de 120 225,02 en 2017 à 105 747,45 € en 2018, une reprise sur provisions a donc été comptabilisée pour 14 477,57 €.

TABLEAU DES PROVISIONS AU 31/12/2018				
Rubriques	Montant des Provisions cumulées à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des Provisions cumulées à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	540 732,00	-	130 000,00	410 732,00
Provisions pour charges	147 242,67	16 148,33		163 391,00
Autres provisions	120 225,02	-	14 477,57	105 747,45
Total	808 199,69	16 148,33	144 477,57	679 870,45

3.2.1.3 Dettes

Le passif d'exploitation de l'INCa est constitué de dettes à court terme :

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE				
Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	767 954,46	767 954,46		
Dettes fiscales et sociales	1 370 802,68	1 370 802,68		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0		
Dettes liées à l'intervention	0	0		
Dettes diverses	95 501,08	95 501,08		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	2 234 258,82	2 234 258,82		

3.2.2 Information sur les postes hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan est effectué en classe 8.

Les tranches de financement – intermédiaires et de solde– qui, selon les clauses des actes attributifs de subvention pluriannuelle, interviendront sur les exercices suivants ont fait l’objet d’un enregistrement en comptes spéciaux de classe 8 : ces sommes correspondent aux engagements donnés par l’établissement.

Les tranches de financement –intermédiaires et de solde– qui, selon les clauses des conventions pluriannuelles de recette, interviendront sur les exercices suivants ont fait l’objet d’un enregistrement en comptes spéciaux de classe 8 : Ces sommes correspondent aux engagements reçus par l’établissement.

Enfin, les tranches de financement correspondant à des engagements juridiques ferme dans le cadre de la commande publique font depuis 2017 année l’objet d’un enregistrement en comptes spéciaux de classe 8, il s’agit d’engagements juridiques n’ayant pas fait l’objet de paiement et n’ayant pas encore été comptabilisés dans les comptes de charges ou d’immobilisations car les prestations y afférents ne seront réalisées que sur les exercices suivants.

Les tableaux ci-dessous retracent les engagements donnés, les engagements reçus et les engagements liés à la commande publique recensés au 31 décembre 2018

Engagements pluriannuels au titre de l'intervention Subventions versées, regroupées par année d'engagement											
Synthèse par année d'engagement	Engagements	Versements antérieurs au 31/12/2018	Versements abandonnés au 31/12/2018	Soldes des engagements au 31/12/2018	Prévision de versements						
					Paielements 2019	Paielements 2020	Paielements 2021	Paielements 2022	Paielements 2023	Paielements 2024	
Engagements 2012	65 956 896 €	64 279 447 €	1 562 415 €	115 034 €	92 027 €						23 007 €
Engagements 2013	50 541 547 €	48 842 708 €	1 266 902 €	431 937 €	274 831 €						157 106 €
Engagements 2014	54 263 488 €	50 594 057 €	688 445 €	2 980 986 €	1 726 027 €	182 353 €					1 072 607 €
Engagements 2015	83 170 013 €	78 906 243 €	1 008 541 €	3 255 229 €	1 107 252 €	894 763 €					1 253 213 €
Engagements 2016	52 603 563 €	46 304 759 €	117 266 €	6 181 539 €	2 395 147 €	1 585 455 €	510 545 €				1 690 392 €
Engagements 2017	55 461 605 €	37 721 998 €	8 273 €	17 731 334 €	10 870 136 €	2 946 331 €	1 440 872 €	606 618 €			1 867 376 €
Engagements 2018	72 571 979 €	28 400 334 €	- €	44 171 645 €	19 555 948 €	18 825 436 €	2 303 211 €	1 379 886 €	467 483 €	- €	1 639 682 €
Total toutes années	434 569 091 €	355 049 545 €	4 651 842 €	74 867 704 €	36 021 368 €	24 434 338 €	4 254 629 €	1 986 504 €	467 483 €	- €	7 703 382 €

Engagements pluriannuels au titre du fonctionnement et de l'investissement
Engagements en attente de service fait, par typologie et année d'engagement

	Soldes des engagements au 31/12/2018	Prévision de versements						Versements abandonnés
		Paielements 2019	Paielements 2020	Paielements 2021	Paielements 2022	Paielements 2023	Paielements 2024	
Bail RWay	4 549 560 €	1 819 824 €	1 819 824 €					909 912 €
Autres contrats à engagement ferme 2016 et ant.	463 271 €	463 271 €						
Autres contrats à engagement ferme 2017	51 996 €	51 996 €						
Autres contrats à engagement ferme 2018	1 043 340 €	562 158 €	473 992 €	7 190 €				
Bors de commande 2017	81 616 €	81 616 €						
Bors de commande 2018	615 567 €	615 567 €						
Total	6 805 350 €	3 594 432 €	2 293 816 €	7 190 €	- €	- €	- €	909 912 €

Engagements pluriannuels au titre de la masse salariale
Engagements en attente de service fait, par typologie et année d'engagement

	Soldes des engagements au 31/12/2018	Prévision de versements						Versements abandonnés
		Paielements 2019	Paielements 2020	Paielements 2021	Paielements 2022	Paielements 2023	Paielements 2024	
Bors de commande 2018	227 €	227 €						
Total	227 €	227 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Engagements pluriannuels reçus non titrés au 31/12/2018
conventions de recette par financeur et par projet

Financier	Objet du financement	Soldes des engagements au 31/12/2018	Prévision de versements				
			Montant 2019	Montant 2020	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023
LNCC	AAP PAIR PANCREAS	772 160 €	220 617 €	220 617 €	220 617 €		110 309 €
	AAP PAIR PEDIATRIE	841 185 €	336 474 €	336 474 €		168 237 €	
	AAP PAIR SEIN	284 663 €	284 663 €				
	Cancer info	500 000 €	500 000 €				
	Priorité Tabac 2016	52 204 €		52 204 €			
ARC	AAP PAIR PANCREAS	772 160 €	294 890 €	294 890 €	72 072 €	74 273 €	36 036 €
	AAP PAIR PEDIATRIE	736 722 €	440 937 €	127 547 €	104 463 €	63 774 €	
	AAP PAIR SEIN	113 865 €	113 865 €				
	AAP Prévention Primaire	22 619 €	22 619 €				
	CLIP ² CLIP ² -Projet P70-AKT/Dr Goncalves/Paoli	40 752 €	40 752 €				
	CLIP ² -Projet PI3K/mTor/Dr VARGAFTIG/CURIE	39 171 €	39 171 €				
	CLIP ² -Projet PD-0332991/Dr Lebbe/AP-HP	25 352 €	25 352 €				
	CLIP ² -Projet JX-594/Dr Italiano/Bergonié	46 215 €	46 215 €				
	CLIP ² -Projet p38/MAPK13/Dr DURANDO/Jean PERRIN	22 084 €	22 084 €				
	CLIP ² -Projet Cabone - Dr ITALIANO-Institut BERGONIE	49 927 €	49 927 €				
	CLIP ² -Projet Medi4736/Dr Cassier/Centre Léon Bérard	43 810 €	43 810 €				
	CLIP ² -Projet PIK BIO	111 743 €	47 890 €	47 890 €	15 963 €		
CNAMTS	Programme TABADO	2 669 417 €	2 669 417 €				
	Dispositif Recherche et interventions contre le tabagisme	6 949 012 €	6 949 012 €				
FNCLCC	La Cohorte Cancer	50 000 €	50 000 €				
CRPCEN	AAP RISP 2017	20 000 €	20 000 €				
AZEO	Remboursements charges 2018-2020	8 000 €	4 000 €	4 000 €			
METANEXT	Remboursements charges 2018-2020	12 000 €	6 000 €	6 000 €			
Total toutes années		14 183 060 €	12 227 694 €	1 089 622 €	413 116 €	306 283 €	146 345 €

4 Informations relatives au compte de résultat :

4.1.1 Résultat de l'exercice

Le résultat de la gestion constitue un déficit de 1 312 975,38 €, les produits s'élevant à 86 896 763,10 € et les charges à 88 209 738,48 €.

Son affectation sur le compte de réserve sera proposée au conseil d'administration après le vote du compte financier 2018.

Concernant les charges de l'exercice 2018 :

CHARGES 2018

Les charges 2018 s'élèvent à 88 209 738,48 €

Elles sont constituées par :

Les charges d'interventions :	60 532 072,96
_ Subventions versées dans le cadre des appels à projets	45 455 758,25
_ Autres subventions	15 076 314,71
_ Bourses	0

Les charges de personnel :	11 910 819,96
salaires et traitements	8 278 114,51
charges sociales	3 632 705,45

Les charges de fonctionnement :	14 936 172,76
Achats de fournitures énergie, consommables	99 313,67
Locations et charges locatives	1 224 266,11
Travaux d'entretien et réparations	341 447,77
Assurances	20 583,04
Etudes et recherches	1 164 665,24
Documentation	36 579,13
Colloques, séminaires et conférences	415 586,89
Personnel extérieur à l'établissement	295 770,98
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 162 645,37
Publicité, relations publiques (campagnes d'information)	4 934 324,01
Transports de biens (routage)	190 437,03
Déplacements, missions, réceptions	760 959,34
Frais postaux et de télécommunications	75 311,31
Services bancaires	1 457,19
Diverses prestations extérieures	1 591 482,32
Impôts et taxes	1 664 208,60
Redevances sur brevets, droits d'utilisation, droits d'auteurs	93 846,32
Pertes de change, charges d'intérêt et petits reliquats	288,03
Pénalités, amendes, don, libéralités	7 755,04
Charges de gestions provenant de l'annulation de titres de recettes	855 245,37
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0,00

Les dotations aux amortissements et provisions	830 672,80
Amortissements	735 037,77
Provision pour risques et charges	16 148,33
Provision pour dépréciation des actifs circulant	79 486,70

On peut noter que les charges de personnel s'élèvent à 11 910 819,86 € soit 13,50 % du total des charges, les charges d'intervention représentent 68,62 % et s'élèvent à 60 532 072,96 €, les charges de fonctionnement à 14 936 172,76 € soit 16,93 % dont les impôts et taxes pour 1 664 208,60 € (dont 1 470 042,60 € d'impôts et taxes sur salaires).

Concernant les charges diverses, elles se montent à 863 001,19 € et sont constituées notamment :

- De réduction de titres de recettes pour 782 910,25 € dont :
 - o 186 566,71 € sur la convention de recette CLIP2-2014 OLYMPE de la Fondation ARC
 - o 168 933,94 € sur le titre 274/2017, relatif à la convention 2014-052 "détection prospective des biomarqueurs" du CHU de Montpellier.
 - o 127 251,92 € sur les titres 99/2014 et 294/2013 relatifs à la convention 2012-065 Essai clinique BKM120 de la Fondation ARC.
 - o 79 943,78 € de trop perçu sur le projet PAIR SEIN DABAKUYO-YONLI de la Ligne Nationale Contre le Cancer
 - o 60 801,19 € de trop perçu de la Fondation ARC concernant le PAIR GYNECO 2012.
 - o 60 801,19 € : de trop perçu de la Ligne Nationale Contre le Cancer concernant le PAIR GYNECO 2012.
 - o 59 347,54 € de trop perçu du canceropôle IDF concernant le titre 294/2017 sur la convention 2012-131 "Stratégies thérapeutiques innovante des gliomes"
 - o 39 141,20 € de trop perçu des HCL concernant le titre 259/2017 sur la convention 2013-113 "financement de la double lecture GENOP tumeurs enfants".
- De montants de 72 307,34 € et 1 397,17 € correspondant respectivement à des frais de jugement et à leurs intérêts légaux de retard.
- D'un montant de 6 357,87 € concernant des intérêts moratoires liés à des dépassements du délai global de paiement, conformément à la note de service DGFIP n°13-0021 du 19 novembre 2013 – Décret n°2013-269 du 29 mars 2013.

Concernant les produits de l'exercice 2018 :

- Les subventions des ministères de tutelle s'élèvent à 79 248 606 euros et représentent 91,20 % des produits.
- Les contributions des membres du GIP s'élèvent à 3 154 543,10 €
- Les autres financements s'élèvent à 1 408 137 € pour l'ANSP et 20 000 € pour le CRPCEN.

Financier	Objet	Montant
ANSP (Agence nationale de Santé publique)	Financement des registres du cancer	1 388 137 €
CRPCEN (Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de Notaires)	Convention de recette 2017 en recherche interventionnelle (faciliter et soutenir le retour au travail après un cancer du sein)	20 000 €
TOTAL		1 243 137 €

- Les reversements sur subventions se sont élevés à 2 228 717,11 euros.

5 Délibérations du conseil d'administration à portée financière :

Approbation du budget rectificatif en date du 12 octobre 2018.

6 Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires 2018 dus au commissaire aux comptes s'élèvent à 41 832 €.

7 Effectifs

Les effectifs sous plafond de loi de finances s'établissent pour l'année 2018 à 139,4 ETPT.
Les effectifs hors plafond de loi de finance s'établissent pour l'année 2018 à 7,7 ETPT.

ETPT 2018 par statut (sous plafond et hors plafond)	
Droit privé	141,36
Fonctionnaire détaché	5,75
Total	147,11
Mise à Disposition	2,4

ETPT 2018 par catégorie	
Cadre	128,21
Employé	18,9
Total	147,11

8 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est devenu une composante obligatoire de l'annexe, par l'instruction comptable commune du 23 novembre 2018, en référence à l'avis du Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP) du 11 octobre 2018 relatif à l'évolution de la norme 1 du recueil des normes comptables pour les établissements publics.

Ce tableau est destiné à expliquer la variation de trésorerie de l'exercice et à retracer l'origine de cette trésorerie, en la rattachant à différents flux (liés à l'activité, aux opérations d'investissement et aux opérations de financement. Il reprend ainsi toutes les opérations de l'exercice qui se sont traduites par des mouvements de trésorerie, que ces flux soient entrants (encaissements) ou sortants (décaissements).

Pour l'exercice 2018, la variation de trésorerie est de – 479 342,57 euros, le solde de la trésorerie passant de 14 320 014,97 € au 31/12/2017 à 13 840 672,40 € au 31/12/2018.

Tableau des flux de trésorerie établi selon la méthode indirecte

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ		
RÉSULTAT NET	-1 312 975,38	
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions,	402 448,17	
Plus-values de cession	-	
Autres ⁵	-	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité ⁶		
- Créances et dettes liées à l'activité	868 611,02	
- Compte d'imputation provisoire	-1 272 152,83	
TOTAL (I)	-506 985,40	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières	386 031,92	
Autres opérations		
DÉCAISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-393 787,00	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	35 397,91	
Acquisitions d'immobilisations financières	-	
Autres opérations		
TOTAL (II)	27 642,83	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Dotations en capitaux propres		
Émissions d'emprunts		
Autres opérations		
DÉCAISSEMENTS		
Remboursements d'emprunts		
Autres opérations		
TOTAL (III)	-	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS GÉRÉES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS		
DÉCAISSEMENTS		
TOTAL (IV)	-	
VARIATION DE TRÉSORERIE (V=I+II+III+IV)	-479 342,57	
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	14 320 014,97	
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	13 840 672,40	

⁵ Notamment, le cas échéant, des dividendes.

⁶ À détailler par grandes rubriques (stocks, créances et dettes liées à l'activité, comptes d'imputation provisoire non débouclés).

